

L'Écho du Griffon

2

JOURNAL D'INFORMATION
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL
DE CLARENSAC - FÉVRIER 2021
www.mairie-clarensac.fr

Vie municipale
**LE NOUVEAU
SITE INTERNET
DE LA MAIRIE P11**

Notre village
**SOIGNONS LA TERRE
UNE NOUVELLE ASSO-
CIATION ! P16**

Autour de nous
**L'ASSOCIATION
DES COMMUNES
DE LA VAUNAGE P21**



Clarensac
EN VAUNAGE

> le mot de la rédaction

Chères Clarensacoises, Chers Clarensacois,

L'Écho du Griffon se présente à vous sous une nouvelle forme, encore une fois. Cette nouvelle conception est le fruit de notre collaboration avec l'entreprise clarensacoise Pepper Web, qui s'occupera désormais de la mise en page de nos numéros.

Comme nous vous le disions en Juillet, ce journal c'est avant tout le vôtre. Aussi, nous restons à votre écoute : que vous ayez l'envie de nous proposer une nouvelle rubrique à insérer, ou bien un article ponctuel parlant de notre village ou de ses habitants, que vous souhaitiez nous faire découvrir des artistes clarensacois ou nous faire part de toute autre remarque, vous pouvez nous contacter par mail à lechodugriffon@mairie-clarensac.fr ou par courrier adressé à L'Écho du Griffon et déposé en Mairie.

Depuis notre prise de fonction, nous avons amélioré l'offre de communication de la Mairie. Nouveau site internet sous la forme d'une Web-App, nouvelle application (Comm'une actu), rythme de parution de notre bulletin intensifié et quelques autres innovations à venir : nous avons à cœur de vous tenir informés.

Nous irons toujours dans le sens d'une constante amélioration de notre communication, car c'est là un des devoirs que nous avons envers vous.

Bonne lecture et bonne découverte !

Julien Pacioni
Chargé de la communication

SOMMAIRE

02 Le mot de la Rédaction

03 Le mot du Maire

04 Vie municipale

- Le mot des adjoints...
- Les infos municipales
- Le mot de l'opposition

16 Notre village

- Le mot des assos...
- Ils prennent soin de notre village
- Insolite
- Un peu d'histoire : la tour Gazagne

21 Autour de nous

- En Vaunage
- Nîmes Métropole

23 État civil

24 Numéros Utiles

- Directeur de publication : Patrick Gervais
- Rédacteur en chef : Julien Pacioni
- Rédaction : Patrick Gervais, Hélène Lecoq, Michel Hamard, Séverine Boisset, Olivier Chapel, Viviane Bonami, André Olivé, Rose-Marie Krawczyk, Erick Vallon, Luc Ponsy
- Conception : PepperWeb
- Impression : Une Comm'Unik (Caveirac)
- Tiré à 1850 exemplaires



L'Écho du Griffon

Suivez toute l'actualité de votre commune sur :
www.mairie-clarensac.fr



PROCHAINE PARUTION

La prochaine parution du Journal est prévue en mai. Associations, faites-nous parvenir vos textes et informations avant le 15 avril 2021 impérativement (lechodugriffon@mairie-clarensac.fr).



le mot du Maire



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

L'année 2020 s'est enfin terminée, laissant la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. À cette occasion, un sapin a été érigé sur la place de la Mairie et de nombreuses décorations de Noël ont illuminé la commune. Nous voulions apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire. La pandémie a bouleversé en profondeur nos habitudes de vie. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles mais nécessaires. Durant ces longs mois, les 27 élus du conseil municipal et les agents des services municipaux ont poursuivi le travail au quotidien pour assurer la continuité du service public. Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt des Clarensacois.

Malheureusement, cette crise sanitaire nous a obligés à nous adapter constamment et nous avons été dans l'obligation de reporter de nombreuses manifestations.

Je sais qu'en ce moment, l'emploi et l'activité économique sont au centre de vos préoccupations. Nos restaurateurs, nos commerçants sont soumis à rude épreuve ainsi que certains artisans et PME.

L'année 2020 aura également été marquée par plusieurs attaques terroristes qui ont occasionné la mort de plusieurs de nos compatriotes et provoqué une vive émotion en France et dans le monde. En s'attaquant aux valeurs fondamentales de la démocratie, comme la liberté d'expression, ces terroristes veulent déstabiliser nos institutions et la République et c'est pourquoi nous devons plus que jamais être solidaires pour les défendre.

Je souhaite retenir de cette année 2020 la solidarité entre citoyens, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre pays et à laquelle j'attache une importance toute particulière. Souvent « diluée », elle a pris tout son sens à l'aune de cette crise sans précédent et nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, enseignants et agents du service public, élus, etc.

Malgré les difficultés, l'équipe municipale poursuit son action avec optimisme et détermination.

2021 verra la mise en service de la nouvelle cantine (enfin), la réalisation de la nouvelle crèche, la réhabilitation du chemin des Dérons, la rénovation du Griffes, la réalisation des travaux d'isolation thermique de l'ancienne école primaire et des locaux associatifs ainsi que de nombreux autres travaux d'entretien.

Je vous renouvelle, à nouveau, mes meilleurs vœux. Il ne s'agit pas là d'une simple formule convenue mais bien l'expression d'une réelle confiance dans l'avenir, dans notre capacité collective à dépasser nos inquiétudes et nos difficultés.

Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons, par nos projets et nos actions, nos capacités immenses de résilience.

Avec mon entier dévouement,
Patrick Gervais

Le mot des adjoints



HÉLÈNE LECOQ
SERVICES AUX HABITANTS
ET PERSONNEL

La qualité des services rendus aux habitants dépend évidemment de la qualité de vie au travail des agents.

La réglementation impose de concilier les deux et c'est ce que nous nous efforçons de faire depuis notre arrivée à la mairie.

Notre premier objectif a donc été de rétablir un climat serein entre les élus et les agents tout en démarrant une démarche d'amélioration en continu des services :

- Le diagnostic présenté au conseil municipal le 30 juillet avait montré, en effet, qu'un grand nombre d'agents avait vécu des situations difficiles durant la 2^{ème} partie du précédent mandat. Une visite de prévention des risques sécurité santé s'est déroulée, à notre demande, en juillet ;
- Les organisations des services et les horaires des agents ont été revus ;
- L'implication des agents dans les évolutions a nécessité plusieurs réunions par service en présence de M. le Maire, des Adjoints concernés, de la Directrice Générale des Services et de la Responsable Ressources Humaines, ainsi que des entretiens avec les agents concernés ;
- La commission municipale « Services et Personnel » a tenu 5 séances ;
- Les entretiens annuels obligatoires entre les agents et leur hiérarchie ont été tous réalisés de fin novembre à début janvier, les derniers datant de 2017 ;

“ *En 2021, nous allons poursuivre le travail pour vous satisfaire encore plus.* ”

- Les formations obligatoires ont été toutes régularisées.

Agents et élus ont fait le maximum, en un peu plus de 7 mois, pour rendre agréable votre vie à Clarensac ! Et ils en ont été heureux.

- Durant la 2^e période de confinement, tous les services ont été maintenus ;
- Depuis le 1^{er} décembre, il n'y a plus d'agents absents à cause de la COVID 19, les mesures sanitaires mises en œuvre étant conformes aux exigences réglementaires.

Les adjoints vous présentent dans ce bulletin les actions réalisées par domaine.

Les horaires de l'accueil du public ont été modifiés pour une meilleure adaptation aux besoins.

- De septembre à décembre, des mesures ont été réalisées sur le nombre de visites à l'accueil et d'appels téléphoniques entrants :
- 935 visiteurs ont été reçus sur une large plage horaire de 32,5h/semaine, soit 3 toutes les 2 heures, la tranche 15h30-17h30 étant la moins utilisée ;
 - Les contacts avec la mairie se font de plus en plus à distance : 1239 durant la période.

En septembre, mois le plus chargé, il y a eu 265 visites et 479 appels.

LES NOUVEAUX HORAIRES SONT DÉSORMAIS LES SUIVANTS :

Lundi au mercredi : 8h30-12h15 et 13h-16h30 ;

Jedi : 8h30-12h15 ;

Vendredi : 8h30-12h et 13h-16h30.

Auparavant, l'accueil s'arrêtait de 12h à 14h ce qui ne permettait pas aux actifs de joindre la mairie durant leur pause déjeuner. La précédente modification datant du 1^{er} septembre 2018 avait déjà fait passer la fermeture de l'accueil de 18h à 17h30.

Les permanences du samedi matin 10h-12h continueront à être assurées par 2 élus.

Le comité éthique, constitué d'élus et de 3 habitants, a commencé à travailler fin janvier. Sa mission est double :

- Approfondir et faire connaître les obligations réglementaires des élus quant à leurs actions et leurs comportements vis à vis des habitants et des agents ;
- Instruire les signalements déposés sur le site internet ou à l'accueil de la mairie.

Clarensac fait partie de la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole aux côtés de nos communes voisines (Caveirac, St Côte et Maruéjols, Langlade, St Dionisy).

Plusieurs élus participent à sa gouvernance :

Patrick Gervais siège à la Conférence des maires, Hélène Lecoq au bureau avec la délégation « Qualité des services publics – Relations aux usagers », Michel Hamard et Hélène Lecoq au Conseil Communautaire, Michel Hamard et Jean Comtat sont membres de la Commission « Mobilités ».

En 2021, nous allons poursuivre le travail pour vous satisfaire encore plus. L'étude sur la fréquentation de l'accueil sera poursuivie. Les avis des bénéficiaires seront recueillis, notamment sur les horaires de l'accueil et les délais de réponse à vos demandes.

Début 2022, un bilan sera fait et des améliorations seront apportées.



OLIVIER CHAPEL
FINANCES

La Commune a un budget annuel d'environ 3,8 Millions d'Euros pour le fonctionnement et un budget de montant variable pour l'investissement. En effet, la commune a des recettes d'investissement de 2 types : la partie de l'excédent de son budget de fonctionnement qu'elle décide de transférer à l'investissement et les subventions qu'elle doit solliciter pour chaque projet auprès de la Région, du Département et de Nîmes Métropole. Pour le financement des projets, nous prévoyons que la moitié des budgets restera à la charge de la mairie. Nous nous efforçons, bien sûr, d'obtenir le plus possible de subventions grâce à la qualité des dossiers que nous présenterons. Aujourd'hui, nous continuons les projets

démarrés par nos prédécesseurs et nous en engageons progressivement d'autres. En ce début d'année, la situation financière de notre Commune est bonne. Pour l'année 2020, nous disposons d'un budget d'environ 3 800 000 € en fonctionnement. En investissement, nous disposons de 2 215 336 €. La part non-dépensée, à cause du ralentissement des travaux liés à la crise sanitaire et à des problèmes rencontrés sur les chantiers sera reportée sur la deuxième année du mandat.

INFORMATIONS AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Certains d'entre vous se sont adressés à la Mairie pour savoir s'ils pouvaient bénéficier des différentes aides à la poursuite ou à la relance de leur activité.

Nous sommes en capacité de faciliter vos démarches en nous faisant les intermédiaires de vos chambres consulaires :

Chambre de Commerce ou Chambre des Métiers, de vos organisations syndicales ou professionnelles ou de Bercy, en vous informant des mesures les plus récentes mises en place par notre Gouvernement.

La Mairie, lorsqu'elle est propriétaire, peut, sous certaines conditions, procéder à un allègement partiel ou total des loyers qu'elle perçoit. Cette mesure s'applique également pour les commerçants qui occupent l'espace public.

La Mairie de Clarensac pratique, depuis le début du Covid, un allègement total de ces taxes et loyers. Aucune autre autorisation ne lui permet de prélever des aides sur ses recettes fiscales.

Les organismes en capacités de vous aider sont :

- **Nîmes Métropole** que vous pouvez contacter par le lien très complet : Covid-19 – Dispositifs d'aide et de soutien de l'activité économique – Nîmes métropole (nîmes-metropole.fr) ou directement par : developpement.economique@nîmes-metropole.fr – 04 66 02 55 40 ;
- **le Conseil Régional** : hubentreprendre@laregion.fr ;
- **le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance** sur son site internet et via sa lettre aux entreprises : BERCY Entreprises INFOS (bercy-infos-contact@lettres-infos.bercy.gouv.fr).



MICHEL HAMARD
CADRE DE VIE - URBANISME
ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ

URBANISME

1 - Le PLU

Dès notre prise de fonction et conformément à nos projets de campagne, nous avons entrepris de doter la commune d'un plan local d'Urbanisme (PLU) avec un objectif fixé à l'été 2021. Dossier complexe tant sur le fond que sur la forme mais nécessaire pour que la commune dispose de règles pour faire face aux défis environnementaux

et aux enjeux de l'urbanisation, il remplace les anciens Plan d'Occupation des Sols (POS) et le Règlement National d'Urbanisme (RNU), actuellement en vigueur sur la commune de Clarensac.

Le PLU définit les règles applicables en matière d'usage des sols, de volumétrie et d'implantation des constructions, de stationnement ou encore de transports. Il permet notamment de vérifier la faisabilité d'un projet et de prendre connaissance des règles à respecter au sein d'une commune.

Compte tenu de notre objectif de délai nous n'avons pas remis en cause le PADD débattu au cours du mandat précédent, considérant que cela retarderait encore et pour plusieurs mois la réalisation de ce PLU et que, par ailleurs, il avait été établi conformément aux règles républicaines.

Processus de réalisation du PLU :

- Les axes de travail qui ont guidé nos

choix (élus, majoritaires ou non, avec le bureau d'études et associés) sont :

- La préservation des espaces agricoles et naturels existants par la densification et la lutte contre l'étalement urbain. C'est une directive de l'État ;
- Le renforcement de l'attrait communal en préservant l'identité du village ;
- La préservation et valorisation du patrimoine environnemental, écologique et paysager ;
- La conservation d'une coupure entre Clarensac et Saint-Côme (directive de l'État) ;
- La lutte contre les risques et notamment les risques d'inondation pour notre village, soumis à un PPRI strict (plan de prévention du risque inondation) ;
- La favorisation de l'habitat et en particulier les logements dits aidés ou sociaux. Rappelons que Clarensac est toujours en déficit de logements sociaux et doit s'acquitter chaque année d'une pénalité financière (33 011 € en 2020).

L'étude et la formalisation de ce dossier PLU ont été réalisées de juin à décembre 2020. Au cours de cette période, la mairie a organisé :

- De nombreuses réunions de la commission d'urbanisme de la commune
- Deux réunions publiques pour présenter le PLU aux habitants ;
- Le recueil des expressions des habitants, au moyen d'un registre mis à disposition en mairie ;
- Une réunion avec les personnes publiques associées (PPA) : Nîmes agglomération ; le PLH (Programme Local de l'Habitat) ; le Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) ; la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) ; la CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) ; la MTD (un bureau d'études et de conseils en environnement qui accompagne les acteurs publics (collectivités) ; les communes avoisinantes.

Le conseil municipal du 7 janvier 2021 s'est prononcé sur l'arrêt du projet du PLU.

Les autres étapes, avant la validation du PLU, sont :

- La prise en compte des remarques des PPA citées précédemment (3 mois) ;
- La désignation d'un commissaire enquêteur par le tribunal administratif permettant à chaque Clarensacoise et Clarensacois de s'exprimer, de faire des remarques ou de donner un avis durant une consultation d'un mois. Le commissaire enquêteur dispose ensuite d'un mois pour faire parvenir son compte-rendu.

Ce ne sera qu'à l'issue de toutes ces concertations et des corrections éventuelles que le PLU sera validé, après dépôt en préfecture.

2 - Le Contrat BOURG-CENTRE

La région OCCITANIE propose d'accompagner les communes dans la mise en œuvre de leurs projets de développement et de valorisation, en partenariat avec Nîmes métropole.

L'objectif est d'obtenir des subventions pour les projets que nous avons programmés en 2021 :

- La rénovation du bâtiment de l'ancienne école primaire : dossier « lourd » avec réfection de la toiture, de l'isolation, de l'huissierie, de l'électricité et une étude énergétique. La réfection du parking devant ce bâtiment avec la mise en place d'un petit square pour enfants sera envisagée en 2022 selon les subventions obtenues. Un dépose-minute, pour les familles accompagnant les enfants à l'école maternelle et à la crèche, est envisagé ;
- La valorisation et l'aménagement d'un terrain communal (« Jardin Besset ») ;
- La rénovation de la fontaine du Griffon ;
- Une étude sera engagée sur l'îlot de l'Hôtel de Ville, en particulier sur la mairie : accueil du public avec mise aux normes (PMR), confidentialité, structures de travail des agents et élus, salles de réunion.

Ces projets feront également l'objet de demandes de subventions supplémentaires (fonds de concours ou autres).

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

Suite aux deux chouettes hulottes que nous avons confiées à l'Hôpital de la Faune Sauvage et dont nous vous parlions dans notre précédent numéro, nous avons organisé un relâché de différents oiseaux sauvages, tous soignés dans l'Hôpital en question, le 28

août. Animé par l'association Goupil Connexion, il a permis la remise en liberté des deux chouettes, mais également de faucons crécerelles et de hiboux petits-ducs. Nous espérons réitérer cette action durant l'été 2021.

Le 25 octobre, nous avons organisé le premier ramassage de déchets de notre mandature. Une vingtaine de personnes étaient présentes et ont, en 2h, collecté l'équivalent de quarante sacs poubelles de déchets, ainsi qu'une table, une chaise et neuf pneus. Les prochains ramassages arriveront très rapidement, dès le mois de mars.

Nous avons fait procéder fin décembre et début janvier au nettoyage complet du village par une société privée. Les agents des services techniques ne peuvent pas, à eux seuls, assurer cette tâche.

Nous procéderons à la mise en place d'un abri bus au niveau du collège-école primaire et de nouveaux bancs publics dans le village.

Entre Clarensac et Caveirac, deux ingénieurs ont entrepris d'installer un jardin en permaculture. L'objectif est de créer un écosystème comestible en s'inspirant de la nature environnante. Accompagnés par Nîmes métropole et d'autres acteurs de la vie sociale, la commune a décidé d'apporter une aide à leur installation.

SÉCURITÉ

Une nouvelle organisation du travail des agents de la police municipale est mise en place. La présence des agents aux écoles reste une priorité mais il y aura des patrouilles de nuit pour faire face aux incivilités et à la délinquance.



ANDRÉ OLIVÉ
VOIRIE ET TRAVAUX

Notre action pendant ces 7 mois s'est orientée sur 4 axes :

LE CIMETIÈRE

Nos concitoyens qui se sont rendus sur la tombe de leurs défunts ont pu se rendre compte que le cimetière avait changé d'aspect après un nettoyage général effectué par le service technique. Il n'était pas acceptable que ce lieu de recueillement pour les familles ne soit pas entretenu correctement, il

en allait du respect des défunts comme celui des visiteurs. Les tombes et les allées ont été désherbées, les arbustes taillés, des réparations sommaires effectuées.

Il sera nécessaire par la suite de refaire les allées et prévoir des plantations. Pour l'avenir nous envisageons de refaire le mur de séparation qui existait entre l'ancien cimetière et le «nouveau». Une étude est en cours pour la reprise par la commune du moulin et de la parcelle y adossée afin de créer



un jardin du souvenir, d'agrandir le columbarium et d'installer l'ossuaire dans un lieu digne. Tous ces travaux feront l'objet d'un plan pluriannuel et deux élus sont en charge de ce chantier (Luc Ponsy et Jean Comtat).

LES CHEMINS RURAUX ET LES FOSSÉS

Certains étaient délaissés et non entretenus depuis plusieurs années, nous avons sollicité l'intervention d'une entreprise pour reprendre le contrôle de ces chemins et de certains fossés. Elle y a consacré plus de quinze jours de travail pour un montant de 2400 euros. Les randonneurs et les propriétaires des terrains desservis ont pu, j'espère, apprécier l'évolution. Plusieurs de ces

chemins étaient devenus difficilement praticables, tels que le chemin du Moulon, ceux du Chasselas ou de la Font de Bonnet. La définition et l'estimation du travail à réaliser a demandé la présence assidue d'un de nos élus sur le terrain aux côtés des agents. Nous vous invitons à les parcourir !

LE CHEMIN DU RHÔNY VERT

Ce projet de réfection de voirie avait été initié par la mandature précédente et a été terminé fin novembre pour un coût de 300 000 euros. Dans la mesure du possible nous avons essayé de prendre en compte les remarques des riverains. Nous avons pris en charge le suivi du chantier, et profité de la pré-

sence de la société Eiffage pour refaire une partie d'enrobé sur le début du Chemin des Oliviers (12 000 euros). Pour le début de l'année 2021 nous avons programmé la réfection du Chemin des Dérons pour 350 000 euros.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

N'ayant pas eu de passation de consignes, la reprise de ces différents dossiers urgents nous a coûté beaucoup de temps et d'argent, dans des délais contraints.

Les chantiers du restaurant scolaire de l'école maternelle et de la crèche ont pris du retard. En effet la Protection Maternelle Infantile a demandé une reprise des plans avec quelques modifications qu'il a fallu présenter et faire valider par les utilisateurs et prochainement par la PMI ce qui a entraîné l'arrêt du chantier. Celui-ci devrait reprendre prochainement pour permettre l'ouverture de cette nouvelle crèche de 30 nouveaux lits

En ce qui concerne la nouvelle cantine de l'école maternelle, le bureau de contrôle et l'architecte ont demandé des vérifications particulières sur diverses parties de la construction entraînant des retards conséquents. Actuellement nous en sommes à l'état de réception de fin des travaux et comptons mettre la cantine en service le plus rapidement possible après reprise des malfaçons et les essais de bon fonctionnement.





SÉVERINE BOISSET
SOLIDARITÉ ET SANTÉ

UNE DISTRIBUTION DE PANIERS AUX PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 85 ANS

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale de la Commune, a décidé d'offrir des paniers à ses 79 aînés âgés de 85 ans et plus. Seulement 20 avaient été commandés l'an dernier. Les paniers sont distribués au domicile des personnes par des élus. Cette distribution a commencé le 23 Décembre pour les catégories d'âges de 90 ans et plus, et s'est poursuivie en Janvier pour les autres tranches d'âges.



Le panier étant confectionné artisanalement par notre boulanger Au pétrin de l'olivier, un délai de préparation des commandes était nécessaire pour l'élaboration de ceux-ci, d'où l'étalement de la distribution.

La distribution, à domicile avec les gestes barrières, nous a permis de rencontrer et discuter avec les aînés. Nous avons ainsi pu compléter notre registre des personnes vulnérables et isolées, en parallèle au travail mené avec la cellule de crise Covid, l'objectif de notre CCAS étant d'être au plus proche de nos administrés.

Le doyen de notre village a fêté ses 99 ans ce 25 janvier 2021.

Le CCAS est impliqué en matière d'accès au logement.

Depuis Juin, nous avons fait enregistrer par les bailleurs sociaux 23 demandes de logements. À ce jour, les bailleurs n'ont pu répondre favorablement qu'à 5 demandes.

Pour rappel, sur notre commune il existe actuellement 3 lieux de logements sociaux. Le Domaine d'Elisa avec 10 logements (bailleur Un Toit pour Tous), Le grand Gourd avec 41 logements (bailleur Promologis) et Le Mazet avec 54 logements (bailleur Promologis).

À venir fin 2021 (selon l'avancement des travaux), deux lotissements : l'Authentique et Saint Roman.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL :

- Par internet :

La demande de logement social peut être effectuée, renouvelée et modifiée directement sur internet. Pour cela, il convient d'utiliser le portail public : www.demande-logement-social.gouv.fr Un dossier en ligne est à remplir auquel il faut joindre les pièces justificatives en fichiers numériques.

- Par dossier papier :

Un dossier papier peut être complété. L'imprimé accompagné de la notice explicative est disponible en Mairie. Une fois complété, ce dossier doit être transmis pour enregistrement, soit à un bailleur social, soit au CCAS qui se chargera de l'envoyer à un bailleur. À l'enregistrement, une attestation sera délivrée (délai : environ 5 jours pour un dossier en ligne et 1 mois pour un dossier papier).

Cette attestation précise :

- Le numéro unique d'enregistrement sur le registre national des personnes en attente de logement social. Ce numéro est indispensable pour l'attribution d'un logement social ;
- La date de prise en compte de la demande (validité d'un an à compter de cette date).

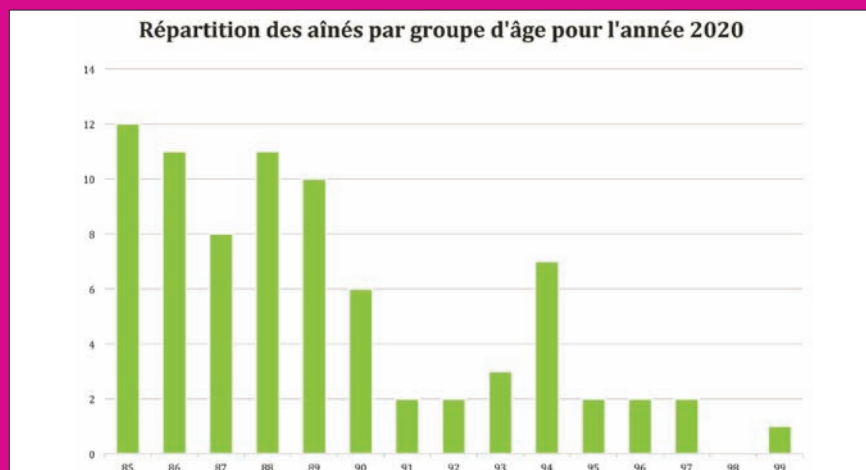
LA BANQUE ALIMENTAIRE ET SON ÉVOLUTION

Le CCAS en partenariat avec l'association Cla'ren'sac distribue tous les Mercredis matins à la Salle Marcel Aigon les colis repas. À ce jour, nous comptons 28 familles bénéficiaires, de Clarensac et de Saint Côme.

L'aide alimentaire est destinée à des personnes et familles avec de très faibles revenus. Nous venons de demander la réactualisation des dossiers des bénéficiaires afin de veiller au respect des conditions d'attribution de cette aide. Le critère à respecter est fixé sur un minimum de reste à vivre défini par le CCAS. Tous les dossiers seront traités par ses représentants ou par la commission permanente.

REMERCIEMENTS

Le CCAS remercie les bénévoles de l'association Cla'ren'sac pour leur aide à la distribution des denrées alimentaires. Présents tous les mercredis, ils œuvrent sans compter en restant à l'écoute et en veillant au respect de chacun. Merci aux donateurs des 27, 28 et 29 novembre devant le U-tilé de notre commune. Merci aux donateurs de jouets, livres, vêtements, et denrées alimentaires pour le Noël de la Banque Alimentaire. Merci au Collège de Clarensac. Merci aux enfants de l'école de Saint-Côme.





VIVIANE BONAMI
ADJOINTE ENFANCE
JEUNESSE/SÉNIORS

ENFANCE

Remise de récompenses de fin d'année aux élèves de Grande section en maternelle et de CM2 en élémentaire. Dans le contexte lié au COVID 19, pour des raisons sanitaires que nous connaissons tous et afin de respecter le protocole d'hygiène exigé par le ministère de l'éducation nationale, la cérémonie s'est déroulée dans la cour des écoles le 11 septembre pour les CM2 et le 18 septembre pour la Grande Section maternelle. La grande majorité des élèves concernés étaient présents, la plupart avec leur famille. C'est la fin d'une étape dans la vie de

ces enfants qui a ainsi été célébrée. Ils étaient déjà dans leur nouvelle classe depuis quelques semaines déjà ce qui était exceptionnel. Les échanges qui ont suivi ont pu porter sur leur joie de retrouver leur ancienne école et leurs premières impressions dans leur nouvel environnement.

JEUNESSE

CMJ (Conseil Municipal de Jeunes)
La création du conseil municipal des jeunes a été actée lors du conseil municipal du 17 décembre. Il sera composé d'enfants de CM1, CM2, 6ème et 5ème qui habitent et vont à l'école ou au collège de CLARENSAC.

SÉNIORS

COVID 19

Dans la continuité du travail déjà effectué, la cellule de veille communale COVID 19 a été créée dès la première semaine de novembre afin de maintenir le contact avec les personnes vulnérables recensées : appels téléphoniques, visites à domicile, aides aux déplacements, livraisons de médicaments par la Police Municipale ; mais aussi pour permettre un accompagnement admi-

nistratif pour nos commerçants.

Elle est composée d'élus et de bénévoles ainsi que de notre référent santé, Elisabeth Charrière, élue et médecin ORL.

Vous pouvez nous contacter au 04 30 06 53 13.

Après l'isolement dû au COVID 19

Nous rétablirons l'activité Gym le mercredi matin et la commune organisera un repas festif en remplacement du repas de Noël.

ÉCOLES

Effectifs 2020 - 2021

Pour cette année scolaire, les effectifs de nos écoles sont les suivants :

- École maternelle : 138
- École primaire : 293

Pré-inscriptions en Petite Section

Vous trouverez en Mairie ou sur notre site internet la fiche de pré-inscription en Petite Section pour la rentrée 2021-2022. Les enfants concernés sont ceux nés en 2018.

La fiche est ensuite à retourner à la mairie, en dépôt ou directement par mail à mairie@mairie-clarensac.fr.



ROSE-MARIE KRAWCZYK
CULTURE ET TRADITIONS

Durant ces quelques mois, nos activités dans le domaine de la culture et des traditions ont été très fortement impactées par l'épidémie. Nous sommes conscients que ce manque d'animation est difficile et nous faisons notre maximum pour faire vivre notre village, mais nous devons respecter les mesures définies par les décrets de l'État et les arrêtés de la préfecture. Nos festivités, quelles qu'elles soient, sont donc mises en sommeil temporairement. Ceci n'est que partie remise, dès que nous le pourrons toutes nos



activités reprendront. Malgré cela, à la mi-octobre, nous avons pu organiser, comme chaque année, l'Exposition des Santonniers. Elle a été un succès

malgré les circonstances particulières dues à la pandémie.

Nous avons aussi tenu à donner à

notre commune une décoration festive qui réjouisse les passants : aux décorations habituelles se sont ajoutées l'illumination de notre mairie et la mise en place d'un sapin de Noël métallique, réalisé par nos Services Techniques, ainsi que d'une boîte aux lettres à destination du Père Noël.

Nous avons également un beau projet à l'étude pour 2021. Nommé « C'est aussi bien ici », il consiste à la création d'un Tiers-Lieu sur Clarensac. Les études préliminaires, menées par la coopérative des Spots, devraient bientôt commencer.

L'objectif est de faire naître un lieu d'attractivité dans notre village, à mi-chemin entre le confort de la maison et le lieu de travail et regroupant actions culturelles, économiques, sociales et plurielles au service de la population, l'ensemble étant vecteur de dynamisme, de synergie et d'attractivité. L'étude aura pour objectif de laisser les Clarensacoises et Clarensacois s'approprier ce projet, tout en recherchant le lieu idéal pour sa potentielle réalisation.



ERICK VALLON
ASSOCIATIONS,
SPORTS ET LOISIRS

Entre deux confinements, nous avons pu organiser, le 13 septembre, le forum des associations où plus d'une vingtaine d'entre elles étaient représentées. Nous avons pu assister à plusieurs démonstrations de leurs activités et nous les remercions encore.

Cette matinée s'est terminée par un apéritif offert par la mairie et confectionné par notre boulanger et nos restaurateurs locaux.

Nous avons malheureusement dû fermer les ERP (Établissement Recevant

du Public) sur décision préfectorale quelque temps plus tard, ce qui a mis beaucoup d'associations en sommeil. La Mairie et nos élus sont néanmoins restés particulièrement actifs, notamment pour l'utilisation de la Halle des Sports et malgré la fluctuation des consignes sanitaires.

Les différentes manifestations pour cette fin d'année ont dû être annulées à contre cœur mais nous avons quand même pu finir 2020 sur une note positive avec deux concerts organisés par des associations clarensacoises, le premier retransmis en direct sur internet et le second en direct live de la cour de la mairie. Malgré le Covid-19 et la forte réduction des activités, nous avons tenu à soutenir nos associations en maintenant, au maximum, les subventions aux montants des années précédentes.

Nous amorcerons dès les mois à venir le projet de rénovation de l'ancienne école, abritant le Coin des Z'Arts, et l'étude de la réaffectation des locaux. Nous espérons que l'année 2021 sera riche en événements festifs.



Votre Mairie change d'horaires

Comme annoncé dans Le Mot des Adjoints, les horaires d'ouverture de la Mairie ont changé.

Nous sommes désormais ouverts :

- Du Lundi au Mercredi : 8h30 – 12h15 / 13h – 16h30
- Le Jeudi : 8h30 – 12h15
- Le vendredi : 8h30 – 12h13h – 16h30

Un nom pour notre bibliothèque

Dans le cadre d'un projet visant à développer la poésie sur Clarensac, nous avons décidé, en coopération avec l'association des Amis de la Bibliothèque, de donner un nom de poétesse au bâtiment qui l'abrite !

Cette action se fera en concertation de la population : vous pourrez proposer les noms de poétesse que vous aimez le plus.

Compostons ensemble !

Nous envisageons la mise en place d'un compostage communautaire sur le village. Pour que le projet réussisse le mieux possible, nous avons besoin d'habitantes ou d'habitants motivés pour le faire vivre avec nous ! Vous êtes intéressés ? Contactez-nous !

Le processus vous sera détaillé au Printemps, mais n'hésitez pas à y réfléchir dès maintenant !

Déchets sur la route

Les déchets, masques et mégots de cigarette ne doivent pas, non plus, être jetés sur nos routes et chemins. Ensemble, faisons de Clarensac un village propre où il fait bon vivre !

Le nouveau

site internet de la Mairie

Vous êtes-vous rendus sur le site internet de la Mairie récemment ?

Si oui, vous avez déjà pu découvrir sa nouvelle apparence et ses nouvelles fonctionnalités. Sinon, n'attendez plus : rendez-vous sur mairie-clarensac.fr et retrouvez toutes nos actualités et l'agenda des événements facilement, mais aussi l'Annuaire des

Associations, celui des acteurs de la vie économique et celui de nos professionnels de Santé !

Le petit plus : si vous vous rendez sur notre site depuis votre téléphone, vous pouvez le télécharger pour qu'il fonctionne comme une application ! Vous pourrez ainsi choisir de recevoir des notifications lorsqu'une actualité ou une alerte est publiée.

Une Nouvelle Application

Depuis quelques mois et en complément de son site internet, notre Mairie a souscrit à Comm'une actu. Cette application, développée par une entreprise clarensacoise, vous permet d'avoir

accès aux actualités de la mairie, mais aussi à celles des associations et des acteurs de la vie économique, qui peuvent de leur côté les partager gratuitement !



Les Bassins de rétention du Tal

Nos services techniques ont pu entretenir les bassins de rétention du Tal, et voici le résultat !



Déjections canines

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de ramasser les déjections de vos chiens.

Elles sont encore trop nombreuses sur nos trottoirs et dans nos caniveaux !

DÉ QUÉ SÉ DIS ?

Le Mot de l'opposition

Clarensacoises Clarensacois,

Tout d'abord, nous souhaitons vous exprimer tous nos vœux de santé et de bonheur à vous-mêmes et l'ensemble de vos proches.

L'année 2020 a été compliquée et éprouvante en tout point : sanitaire, économique et social. Nous espérons tous que le monde retrouve sa paix sociale et sanitaire le plus vite possible. Que nous puissions revivre en toute liberté, simplicité et convivialité afin de profiter de nos familles et de nos amis. Dans ce contexte particulier, le nouveau conseil municipal a investi la Mairie le 27 mai 2020. Il est temps de faire le premier bilan des actions menées et des décisions prises par la nouvelle majorité.

De notre côté, notre groupe participe assidûment et activement aux commissions municipales. Guidés par la volonté de faire au mieux pour notre village, nous apportons régulièrement nos idées et nos remarques.

Et comme il est important de garder le lien avec vous en cette période difficile, nous vous informerons périodiquement sur les décisions importantes prises sur notre page Facebook «Clarensac les élus de l'opposition, vous informent». Du côté de la majorité, nous sommes conscients que la crise sanitaire rend la prise de fonction du nouveau Maire difficile mais nous restons dans l'attente de la présentation de nouveaux projets et d'idées novatrices pour notre commune. Les bonnes intentions, annoncées lors de la campagne électorale, ne sont toujours pas d'actualité pour une équipe qui s'annonçait prête dès le lendemain des élections.

Certaines commissions municipales sont organisées dans la précipitation et manque de préparation dans le groupe majoritaire. Nous avons le sentiment qu'une partie des adjoints et délégués ne sont pas concertés sur les sujets relatifs à leur délégation.

AINSI, VOICI LES THÉMATIQUES ABORDÉES CES DERNIERS MOIS :

• Parlons des élus majoritaires

Nous regrettons la démission de Julie OLIVE (troisième adjointe déléguée aux affaires sociales) en novembre et félicitons Séverine BOISSET pour son élection malgré 3 votes blancs au sein de son groupe majoritaire.

• Parlons de la gestion de la crise de la Covid 19

Constatant le manque d'actions auprès de la population nous avons interpellé Monsieur le Maire lors du conseil municipal du 12 novembre, s'en est suivi, une prise de contact auprès des personnes âgées et des commerçants... Merci pour eux !

Mais ce n'est pas suffisant... Nous aurions souhaité la mise en place d'une aide plus concrète et visant l'ensemble de nos commerçants, artisans et entrepreneurs individuels touchés par la crise comme l'on fait d'autres municipalités gardoises. Et surtout ne pas abandonner les professionnels Clarensacois : pourquoi l'illumination de la façade de la Mairie n'a pas été réalisé comme chaque année par notre partenaire local ?

• Parlons du plan local d'urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : il rentre dans sa phase finale, après un long travail effectué sous l'ancienne mandature. Pour rappel nous sommes 4 élus (1 dans l'opposition et 3 dans la majorité actuelle dont Mr le maire) qui avons pris part à l'élaboration de ce PLU depuis 2014. Ainsi, ces derniers ne peuvent pas aujourd'hui se dédouaner en rejetant le choix des décisions prises sous l'ancienne majorité comme nous l'avons entendu lors des 2 réunions publiques.

Conformément à la loi ALUR, Nîmes métropole peut récupérer la compétence de la gestion du PLU des communes de l'agglomération. Ce qui impliquerait que Clarensac perde la gestion de son urbanisation. Cette décision devait être prise avant le 31.12.2020.

Dès le 12 novembre, nous nous sommes positionnés contre le transfert de cette compétence... Ce qui à ce moment-là ne semblait pas le cas de la majorité actuelle.

Depuis, Le conseil municipal a voté la finalisation du PLU et son non-transfert auprès de Nîmes métropole.

• Parlons des associations

Concernant les associations, nous avons défendu fermement le maintien des montants de leurs subventions et obtenu une remise à niveau pour certaines.

Nos associations doivent rester autonomes. Nous restons vigilants sur une forme d'ingérence qui a tendance à se mettre en place pour quelques-unes d'entre elles. Nous ne l'accepterons pas.

Notre village s'endort... Malgré la crise sanitaire, certaines de nos associations continuent de vouloir se mobiliser et adapter leurs actions. Force est de constater qu'elles ne sont pas soutenues par la Mairie.

• Parlons des horaires d'ouverture à l'accueil de la Mairie

Depuis début 2021, les horaires ont changé. Dorénavant, la Mairie ferme ses portes au public à 16h30.

La décision a été prise sans aucune concertation... Sans penser aux Clarensacois qui travaillent...

Et surtout en oubliant l'obligation d'accessibilité et de disponibilité du service public à l'ensemble de la population.

Nos propositions étaient de maintenir un jour en horaire décalé (jusqu'à 17h30 ou 18h00). Ce n'est pas utile nous a-t-on répondu.

Force de proposition dans une opposition constructive, notre action sera toujours à l'image de notre beau village.

Clarensacoise et Clarensacois, nous restons à votre écoute et travaillons dans le respect et la courtoisie.

Bonne année à tous.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook «Clarensac les élus de l'opposition, vous informent».

Luc PONSY, Estelle EPAUD,
Gérard QUERCI, Isabelle SERIO,
Frédéric GRAU BUENO, Cécilia JOUBIN

CLARENS'ART *Clarens'art est à l'arrêt !*



Comme toutes les associations, Clarens'art est à l'arrêt !

Le présentiel fait défaut. Cependant, l'âme vive résiste. Grâce à notre dévoué professeur Alain REYNAUD, le lien associatif et humain est maintenu via internet par ses propositions hebdomadaires d'activités. Pour tous ceux ou celles qui le veulent, il propose de lui envoyer nos travaux ; cela permet

de continuer ainsi de profiter de ses précieux conseils, ou des corrections à apporter !

Josiane, notre Présidente, maintient elle aussi le contact grâce à ses bonnes adresses et bons plans qu'elle diffuse sans compter !

Il est important de surmonter ces moments difficiles par tous les moyens et

assurer la pérennité de notre association.

Un grand MERCI à tous, adhérents et bénévoles, et à très bientôt !

Si... tout va bien, l'exposition annuelle se tiendra les 25, 26 et 27 juin 2021 au Temple.

Denis

LE COMITÉ D'ANIMATION *Pour que perdurent notre culture...*

Le comité d'animation déplore l'annulation des animations qui étaient prévues en 2020 dû au COVID19 et nous espérons que celle-ci sera terminée en 2021 pour vous retrouver.

Nous prévoyons tout de même des animations pour 2021 :

- Une fête de la bière (The Ch'tit Day) ;
- Une journée Laser Game ;
- Un vide grenier ;
- Des taureaux piscines ;
- Un loto en plein air ;
- La fête votive.

Nous avons fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour les besoins du comité et de sa bonne continuité. Celui-ci sera en grande partie financé par nos partenaires que nous recruterons en priorité par mis les entreprises et commerces de Clarensac.



Pour que perdurent notre culture et nos traditions nous avons besoin de vous...

Rejoignez-nous pour de nouveaux pro-

jets dans la joie et la bonne humeur à partir de 16 ans dans notre section jeune.

Le comité d'Animation



NAVARRES

ASSOCIATION ECSE

Une semaine très riche...

Notre Association est heureuse d'avoir pu envoyer une délégation de 87 personnes (dont 12 adolescents du centre de loisir de Clarensac) du 27 juillet au 4 août 2019 à Navarrès, province de Valenciennes en Espagne, pour la signature du serment de Jumelage entre nos deux communes. Cette semaine a été très riche tant au niveau culturel qu'émotionnel. Cette signature est l'aboutissement du symbole d'amitié et de fraternité entre nos villages.

Nous sommes impatient de pouvoir organiser le retour et de recevoir nos homologues espagnols afin de partager avec les Clarensacois et Clarensacoises une rencontre pleine de convivialité, de soutien, d'amitié et de partage. Nous espérons avoir la possibilité d'organiser nos manifestations : le loto mais également Europa pâques si cher à nos enfants, notre journée Espagnole et bien d'autres manifestations.

Nous vous souhaitons le meilleur pour cette année, l'espoir de retrouver la sérénité, la santé et d'enfin profiter du plaisir de se retrouver.

N'hésitez pas à nous rejoindre et devenir membre de notre association.

Découvrez le village de Navarrès, la région de Valencia et toutes ses spécialités en nous suivant sur la page Facebook.

Association ECSE

5 Place de la Mairie – 30870 Clarensac

Tél : 06 25 44 51 65 – www.facebook.com/ecseclarensac

Mail : ecseclarensac@gmail.com

SOIGNONS LA TERRE

Une nouvelle association !



soutien d'actions de sensibilisation et de formation sur l'**agroécologie** et la permaculture en direction d'un public varié.

Située au bord de l'itinéraire partagé entre Clarensac et Caveirac, cette microferme vous accueillera pour vous initier à la permaculture et à l'Agroécologie. Nous réalisons également des animations pédagogiques d'éducation à l'environnement destinées aux écoles, maîtres, maitresses, contactez-nous !

Si vous aussi vous êtes intéressés par l'aventure, n'hésitez pas à venir nous rencontrer sur place, ou contactez-nous par email :

contact@soignonslaterre.org

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer la création d'une **micro-**

ferme participative en permaculture à Clarensac. Cette microferme sera le

Et n'oubliez pas d'en parler autour de vous ! On compte sur vous.

LES SANGLIERS DU GRIFFE

Toujours actifs !



Parce qu'il faut espérer et être positif, nous préparons notre troisième édition de courses à obstacles.

Trois parcours sont en court d'élaboration :

- 1 km parcours « Marcassins » à partir de 7 ans,

- 4 km parcours « Marcados » à partir de 12 ans,

- 8 km parcours « Sangliers » à partir de 16 ans.

De nouveaux obstacles sont en préparation. Nous comptons également sur le soutien des bénévoles et signaleurs de course pour vivre ou revivre la course vu de l'intérieure.

Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de mener à bien ce projet afin de vous retrouver le samedi 25 septembre 2021 en famille ou entre amis pour une bonne dose de fun et de délires boueux.

*Le staff Alexandra,
Jeremy, Laurent,
Fanfan et Guy le Sanglier*

BIBLIOTHÈQUE

Parce que nous avons tous besoin de changer d'air !

À la bibliothèque nous avons préparé une sélection de livres, à déguster bien au chaud chez vous. Vous vivrez des aventures avec « la sorcière » (de Läckberg), pour les amateurs de thrillers vous découvrirez Thilliez, mais aussi Coben...

Vous serez « Né sous une bonne étoile » ou vous choisirez « Une fille comme elle ». Vous pourrez lire des récits d'aventuriers célèbres. Vous préférerez peut-être suivre Louise, dans « le Miroir de nos peines » ou écouter « 3 amis en quête de sagesse ».

Les enfants, scolarisés à l'école primaire ne sont pas oubliés, ils pourront, accompagnés d'un adulte, emprunter deux ouvrages (comme ils le faisaient les années passées avec leur enseignant) découvrir la vie fantastique des animaux dans « Wakou » ou les nombreux documentaires. Ils joueront aux « aventuriers » ou vivront les folles aventures « des gendarmes ». Ils pourront suivre la petite Adèle l'héroïne au caractère bien trempé, ou « Loulou de Montmartre ». Ils verront de « Sacrées sorcières » et découvriront « Ainsi la vie ».

Pour profiter de tous ces livres et bien d'autres, rien de plus simple, venez à la bibliothèque, 34 route de Nîmes. Des béné-

voles vous accueilleront, vous conseilleront ou vous proposeront des ouvrages. Nous vivons une situation inédite et vous ne pourrez pas, pour le moment, choisir directement dans les rayons.

Toutes les mesures sanitaires sont prises, pour garantir votre protection et celle des bénévoles : gel hydroalcoolique, distanciation, mise en quarantaine des ouvrages rendus.

Nous vous souhaitons une année 2021 sereine et d'agréables lectures

• JUSQU'À FIN FÉVRIER HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, 16h00 à 18h – **Mercredi**, 10h à 12h
Mardi et Vendredi, 16h00 à 18h30

• ADHÉSIONS

- 25 € par famille
- 10 € pour les moins de 16 ans, par fratrie.
- 10 € « Coup de pouce »

• CONTACTS

Tél : 04 66 81 83 99
amis.bibliotheque.clarensac@wanadoo.fr

L'équipe des bénévoles

LA BOULE DI LIOUNS

En 2021, je soutiens mon sport, je prends ma licence !

LES DIRIGEANTS

- Le président Thomas DAUPHIN
06 84 70 17 55
- Le vice président Jean-François TORRES
06 23 08 20 61
- Le secrétaire Gilbert UCCELLO
06 19 37 48 21
- Le trésorier Eric FLOUTIER
07 87 32 41 19

LES MEMBRES DU COMITÉ

Le club de « la boule di Liouns » vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année, surtout la santé. Que 2020 soit vite oublié pour laisser la joie de vivre à 2021.

LICENCE

Exceptionnellement le prix de la licence 2021 est de 30€.

CONTACTS

Eric FLOUTIER ou Gilbert UCCELLO



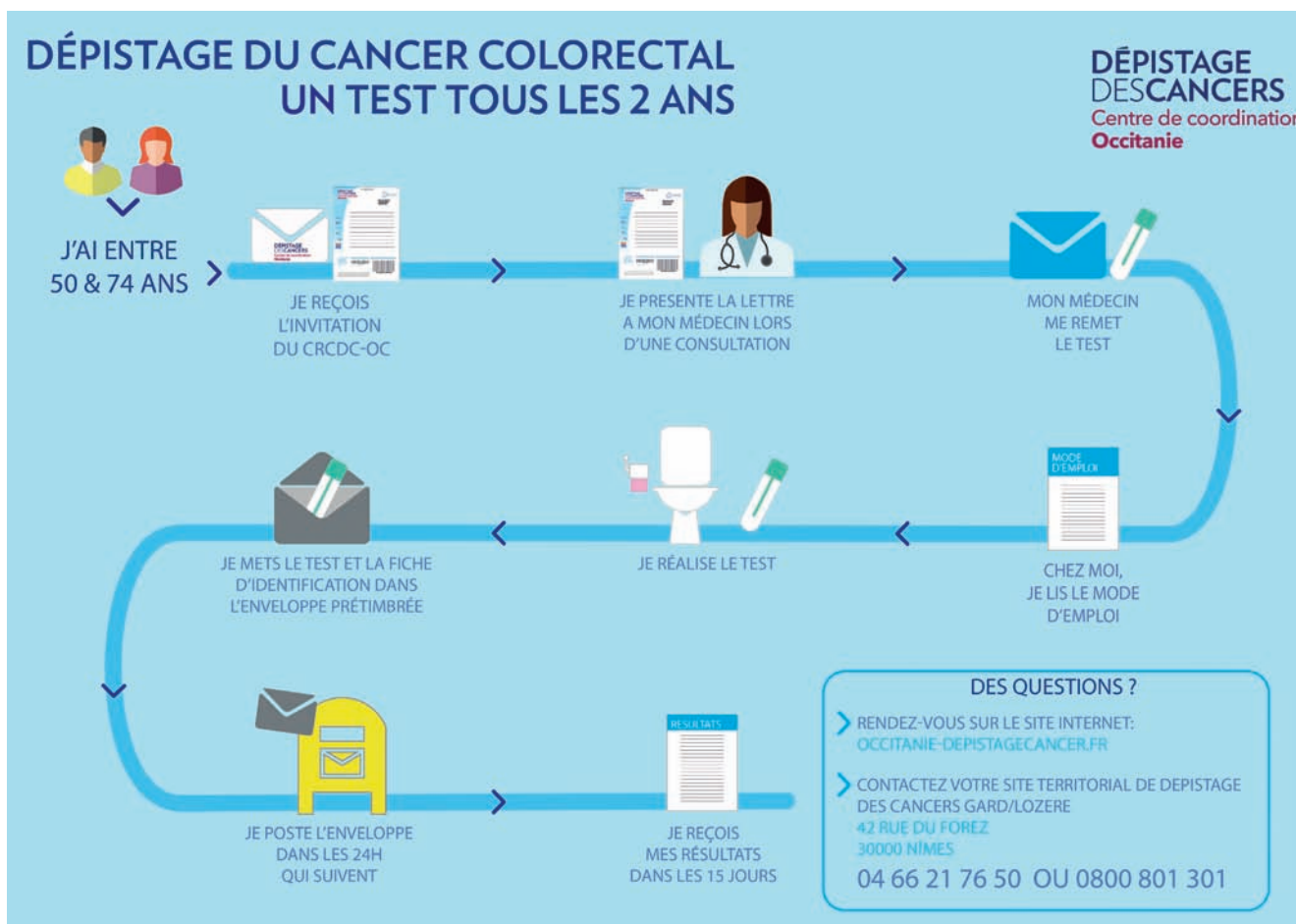
MARS BLEU

Prévention

Dépistage du cancer colorectal Mars bleu 2021

Et si pour mars bleu, je m'intéressais au dépistage du cancer colorectal ?

Avec 43 000 nouveaux patients diagnostiqués tous les ans, le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme. En 2018, en France, encore 17 000 personnes sont décédées d'un cancer du côlon-rectum. Pourtant, détecté à un stade précoce, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.



Votre commune s'engage et se pare de bleu pour la campagne Mars Bleu 2021 afin de sensibiliser le plus grand nombre et d'inciter les personnes concernées à faire le test de dépistage.

Dans le Gard, le dépistage des cancers est organisé par le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers en Occitanie (CRCDC-OC) – Site Gard Lozère.

Les missions principales du CRCDC-Occitanie sont d'organiser et de promouvoir le dépistage des cancers du sein, du colon et du col de l'utérus, pour toutes personnes de plus de 50 ans pour les cancers du sein et du colon, et de plus de 25 ans pour celui du col de l'utérus.

Un test simple, efficace et gratuit, mais encore trop peu de dépistage.

Malgré les invitations aux dépistages envoyées systématiquement aux hommes et femmes de 50 à 74 ans, les taux de participation restent encore faibles, notamment pour le cancer

colorectal. En France le recours à ce dépistage pour la période 2018-2019 n'est que de 30.5 %. C'est encore pire avec seulement 22.2% de participation à Clarensac. Il est bien dommage que les Clarensacois ne profitent pas plus de cette chance de rester en bonne santé car ce test de dépistage peut vraiment leur sauver la vie.

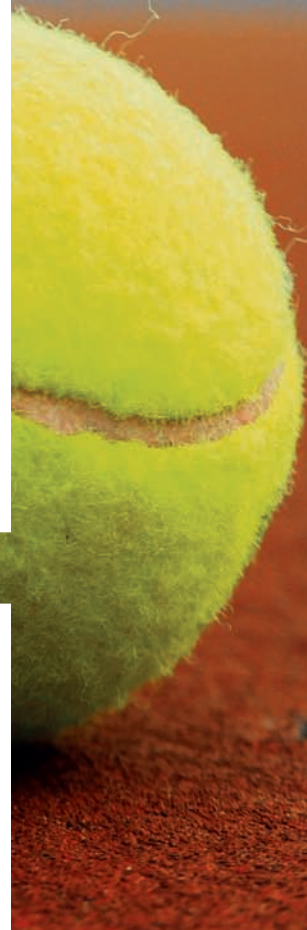
Tout est mis en place pour que ce dépistage soit facile et accessible à tous les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans : il est gratuit, efficace, et très facile à faire chez soi tous les 2 ans, (attention, il s'agit d'un test de recherche de sang occulte dans les selles et non d'une coloscopie comme on le pense parfois). N'oubliez pas, le mois de mars est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal ! **Parlez-en autour de vous !**

Pour plus d'informations, consultez notre site internet

<http://occitanie-depistagecancer.fr/>

Pour toutes les actualités, abonnez-vous à notre page

Facebook : <https://www.facebook.com/crcdcoc>



Tennis club

Le tennis club de Clarensac propose des cours collectifs et individuels pour les enfants (dès 4 ans) et les adultes.

Les cours sont dispensés par un moniteur diplômé d'état supérieur et sont adaptés à tous et pour tous les niveaux grâce à du matériel pédagogique adapté.

Le club propose aussi des stages tennis ou multi-activité pendant toutes les vacances scolaires. Ces stages sont ouverts à tous dès l'âge de 4 ans.

Pour plus de renseignements contactez Julien au : 06 11 74 61 42

ILS PRENNENT SOIN DE NOTRE VILLAGE



Je me présente : Enrique Garcia, mais on m'appelle souvent Henri. Marié et père de trois enfants, j'ai aussi trois petits enfants. J'ai œuvré en tant que dirigeant du SOC (Stade Olympique de Clarensac) puis avec l'entente de la Vaunage pendant 20 ans. J'ai pour passion la pétanque et le vélo (VTT et route).

J'ai commencé à la mairie en 1984. À cette époque je remontais manuellement le mécanisme de l'horloge et faisais des annonces au micro (marchés et autres). Le travail de polyvalence dans la commune m'a fait découvrir plusieurs postes : entretien et nettoyage du vil-

lage, travaux de voirie, curage et entretien des chemins, coupe de bois en garrigue et travaux multiples dans les bâtiments. Avec mon métier de serrurier, j'ai pu réaliser quelques constructions (portes du cimetière, grilles de protection, haut vent du boulodrome, barrières en garrigue, rampe et garde-corps de l'église, barrières taurines et récemment un arbre de Noël.

Maintenant, je me rapproche de la retraite et souhaite pouvoir profiter de ma famille et de mes loisirs. Je souhaite également à mes collègues de travail de continuer à œuvrer pour ce magnifique village et à l'aimer.

INSOLITE

Début décembre, les élus de la Mairie ont eu la surprise d'être contactés par le Père Noël en personne ! Celui-ci leur a proposé la mise en place d'une boîte aux lettres dans laquelle les enfants du village pourraient déposer leurs lettres. Après sa tournée de distribution de cadeaux, il a pris le temps de répondre à chacun des enfants qui s'étaient adressés à lui (et lui avaient laissé leurs adresses), leur offrant également une délicieuse sucette en chocolat !



Un peu d'histoire

LA TOUR GAZAGNE

Le plus ancien monument de Clarensac semble être la tour «Gazagne» dont le nom ne fut donné qu'au XIX^{ème} siècle. Cette tour des remparts gardait l'entrée sud du village, la rue du four actuelle.

Le cartulaire du chapitre cathédral de Nîmes cite, en 1075, un seigneur WILELM (Guillaume) de Clarensac. C'était le représentant du Comte de Toulouse, dont il détenait des attributions militaires et judiciaires. Le siège d'une telle autorité est un habitat fortifié, un «castrum» qui dû alors être édifié sur un site gallo-romain pour dominer

la plaine et assurer son rôle défensif. Aucun texte n'indique à quelle époque la muraille initiale devint une muraille de pierres, mais un jugement du XIII^{ème} siècle impose la réfection du rempart.

Ce castrum est à l'origine du «vieux village», le village n'était formé, auparavant, que de plusieurs hameaux dont les noms nous sont parvenus par celui des églises qui les desservaient : l'église Saint-Étienne d'Alvernes, au lieu-dit Peyre-Morte, totalement disparue ; la chapelle Saint Roman ; la première église Saint-André, bâtie vers l'an 1150 à proximité du cimetière actuel.



L'ASSOCIATION DES COMMUNES DE LA VAUNAGE



Élisabeth Crès, Présidente de l'association

L'association des communes de la Vaunage a été créée en 2009 par Vincent Allier, Maire de Saint-Côme-et-Marujols, à l'initiative des élus

de l'époque dans le cadre d'une démarche collective et participative.

Son but était, et l'est encore, de promouvoir le territoire de la Vaunage par une charte paysagère et des actions visant à la sauvegarde de l'environnement et à la valorisation de l'agriculture.

Elle pose les fondations de l'unité de vision en matière d'aménagement du territoire.

Aujourd'hui, en tant que Présidente, la mission qui m'anime est de continuer dans cet optique pour le « bien vivre ensemble » en Vaunage.

Je souhaite fédérer les communes à travers des projets dans l'agrotourisme, le social, le sport, la culture, dans la mise en valeur de nos artisans, des produits locaux.

À ce stade je peux vous assurer que l'ensemble des communes qui compo-

sent cette association constitue un très important réseau de compétences, de richesses et de moyens complémentaires au service des initiatives collectives.

NOTRE BUREAU EST COMPOSÉ :

- **D'un vice-président :** Jean François Chassagne, conseiller municipal à Langlade ;
- **D'une secrétaire :** Laure Ferrier, adjointe à Nages et Solorgues ;
- **D'une secrétaire adjointe :** Isabelle Mazay, adjointe à Caveirac ;
- **D'une trésorière :** Dominique Airal, conseillère municipale à St-Côme-et-Marujols
- **D'un trésorier adjoint :** Jean comtat, conseiller municipal à Clarensac.

Les Maires des communes sont membres de droit.

CLARENSAC ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NÎMES MÉTROPOLE

**CONTRIBUTION DE NOS ÉLUS
À LA GOUVERNANCE DE CETTE
AGGLOMÉRATION**

Patrick Gervais siège à la Conférence des maires où sont fixées les orientations politiques et les priorités.

Hélène Lecoq fait partie du Bureau où certaines décisions sont prises, les autres étant préparées pour leur passage au conseil communautaire. Elle propose et conduit le plan d'actions pour sa délégation « Qualité des services publics- Relations aux usagers ». Elle préside, à ce titre, la Commission Consultative des Services Publics Locaux où siègent des élus et des représentants d'associations d'usagers.

Dans cette instance, sont présentés les rapports annuels des délégataires et ceux des directions : eau-assainissement, collecte et traitement des déchets, transports, piscine Nemausa et aéroport de Nîmes. En plus, les avis de membres sont recueillis avant le choix entre une Délégation de Service Public et une Régie.

Michel Hamard et Hélène Lecoq, les 2 conseillers communautaires pour notre commune, préparent et votent



#FiersDeNotreAvenir

les délibérations du Conseil Communautaire.

Michel Hamard, et Jean Comtat (invité en tant que conseiller municipal) sont membres de la Commission « Mobilités », Hélène Lecoq de la commission « Administration Générale et Finances ». Ils apportent tous 3 leur contribution aux dossiers qui seront présentés au conseil communautaire ensuite.

M. le Maire et les 2 conseillers communautaires participent aussi aux travaux du Groupe « Ensemble pour Nîmes Métropole » afin d'approfondir les problématiques et d'étudier les propositions. Ce groupe rassemble 32 élus sur 105 ce qui lui permet une véritable influence, le groupe majoritaire en ayant 45. Les courants politiques divers représentés dans ces groupes ne s'expriment pas en tant que tels mais travaillent ensemble dans l'intérêt général.

DÉFENSE DES PROJETS DE CLARENSAC PAR NOS ÉLUS

Les adjoints de l'équipe municipale, aidés de la Directrice Générale des Services et des services de la mairie, ainsi que des experts de l'agglomération, s'investissent énormément afin de constituer des dossiers de grande qualité répondant aux attentes de Nîmes Métropole. Ils ont dû repérer dès leur arrivée les interlocuteurs à contacter, et comprendre les dispositifs d'attribution des subventions. Le projet « Bourg Centre » est ainsi présenté au conseil du 8 février pour autorisation de signature du contrat entre la Région Occitanie, le Département du Gard, la Commune de CLARENSAC, la CA Nîmes Métropole et le PETR Garrigues et Costières de Nîmes.

EXPÉRIMENTATION D'UNE ACTION COMMUNAUTAIRE CONFIEE AU SERVICE D'URBANISME

Le service d'urbanisme de Clarensac a été retenu, avec 4 autres communes, pour expérimenter durant le 1er semestre 2021 la nouvelle plateforme des autorisations d'urbanisme permettant la dématérialisation des actes. Il va collaborer étroitement, pour ce projet national, avec le service de l'agglomération ; il travaille déjà avec lui au quotidien pour l'instruction de la plupart des demandes.



Naissances 2020

ICHEM Yousra	01/01/2020	NIMES	DIDIERJEAN Clarisse	18/08/2020	NIMES
MARTINEZ Gianni	10/02/2020	NIMES	BRETON Louna, Emma	03/09/2020	NIMES
BASTIEN Aodàn, Malo	12/02/2020	NIMES	COURTIN Mayron, Pantxo	05/09/2020	MONTPELLIER
KAMARA MATALLANA Joy, Christine, Corinne, Céline	15/02/2020	NIMES	MERZOUGUI Noah, Georges, Marcel	07/09/2020	NIMES
ROUVIERE Emy, Françoise	06/03/2020	NIMES	WIDHEM Antoine, Roger	09/09/2020	NIMES
BLANC Elio, Esteban, Aimable	01/04/2020	NIMES	ROQUES DARDAILLON Maxime, Aimé, Emile, Evan	09/09/2020	NIMES
RUEL Rose, Viviane, Lucie	08/04/2020	NIMES	BARRE Romane, Monique, Ghislaine	10/09/2020	NIMES
SANTIAGO Antonio, Robert, Joaquim	05/05/2020	NIMES	JIMENEZ Chayana, Désirée, Laurie	20/09/2020	NIMES
ARIAS Rémi, Florian, Samuel	06/05/2020	NIMES	SALORT Andréa, Michel, Pascal	16/10/2020	NIMES
CASTRO Palmira	13/05/2020	NIMES	BANCAL Aaron, Francis	27/10/2020	NIMES
ARIAS Rémi, Florian, Samuel	06/05/2020	NIMES	BENET Aubin, Edmond, Simon	10/11/2020	NIMES
LANNES Léa, Fanny	31/05/2020	NIMES	GIMENEZ Anaïa	17/11/2020	NIMES
DUJARRIC de LAGARDE Nina, Amandine, Aurélie	09/06/2020	NIMES	KIERZEK Arthur, Aylan, Lukasz	18/11/2020	NIMES
NICOLAS Milan	14/06/2020	NIMES	KERDJOU Lenny	23/11/2020	NIMES
GABBAY Lucie	02/07/2020	NIMES	DE FARIA FOURTIER Rubén, Fernando, Hernâni	10/12/2020	MONTPELLIER
GABBAY Yaelle	02/07/2020	NIMES	VANDRE PLANCKE		
CHASSAIN Viktor, Fabien	23/07/2020	NIMES	Alicia, Brigitte, Augusta	15/12/2020	NIMES
LOUBET Timothé, Michel, Jean	25/07/2020	NIMES	BOUDOUNI Sélim	20/12/2020	NIMES
PAGE Chloé, Eva	11/08/2020	NIMES			

Mariages & baptêmes civils 2020

17/02/2020	Mariage : SERGUIER Laurent – PUJALTE Heidi	05/09/2020	Mariage : CHAFAR Mathilde – JOUJOU Romain
04/07/2020	Mariage : CHENNOUFI Paul – MAILHAN Julie	11/09/2020	Mariage : PLUMIER Aude – MARQUES Mickael
01/08/2020	Mariage : LOIRE Frédéric – RIGAL Edwige	12/09/2020	Mariage : CELICOURT Thierry – ARNOUX Sylvie
01/08/2020	Mariage : ROLLE Delphine – BENIELLI Audrey	19/09/2020	Mariage : PARAIRE Stéphane – ALSUAR PEREZ Magali
08/08/2020	Mariage : FASANSIEUX Raphaël – BARROIS Marine	03/10/2020	Mariage : AGACHE Arnaud – ANDRE Céline
08/08/2020	Baptême Civil : Alex FASANSIEUX	03/10/2020	Mariage : BULFONE Aurélie – DE GEUSER Jean
22/08/2020	Mariage : WILHELM Jérémy – IDMONT Lya	10/10/2020	Mariage : DUPEYRAT – MARTINEZ
25/08/2020	Mariage : GIBERT Débora – DHOMBRES Nicolas	19/12/2020	Mariage : GUZMAN Frédéric – BOUZANQUET Natacha
29/08/2020	Mariage : BLAISE Cédric – GARNIER Amélie		

Décès 2020

MORALES Joaquim décédée le 21 janvier 2020 à Nîmes	AZON Michel, Robert, André décédé le 14 août 2020 à Nîmes
DAVIN Gilbert, Ernest décédée le 22 janvier 2020 à Nîmes	DEFLOND Claude, Gaston, Sosthène décédé le 17 août 2020 à Nîmes
PATTUS André décédé le 02 avril 2020 à Nîmes	ABYSIQUE François, Henri, Marceau décédé le 23 août 2020 à Clarensac
PICARD épouse AUBANIAC Liliane décédée le 28 avril 2020 à Clarensac	GROUDOUZE épouse CASAGRANDE Mireille décédée le 24 septembre 2020 à Nîmes
LAPOINTE épouse BERNARD Françoise décédée le 12 avril 2020 à Nîmes	MARTIN Jean-Claude décédé le 19 septembre 2020 à Nîmes
MARTINENT André, Régis, Louis décédé le 19 mai 2020 à Clarensac	BOURRET André, Léon, Marcel décédé le 19 septembre 2020 à Clarensac
JULLIEN épouse BONNE Jacqueline décédée le 24 mai 2020 à Uzès	LOPEZ Eric, Lucien décédé le 30 septembre 2020 à Nîmes
BELMONTE Jean-Pierre décédé le 29 mai 2020 à Nîmes	BERTHEZENNE Claude décédé le 24 octobre 2020 à Nîmes
DUBOIS épouse PARÉ Anne décédée le 19 juin 2020 à Nîmes	RAUCOULES Bernard, Pierre décédé le 27 Novembre 2020 à Nîmes
PELET Claude, Emile décédé le 09 août 2020 à Aigues-vives	PANAFIEU Patrick décédé le 4 décembre 2020 à Nîmes
TUQUET Alain, Jacques, André décédé le 13 août 2020 à Clarensac	

Numéros utiles

LES NUMÉROS MUNICIPAUX

Accueil :04 30 06 53 21
Cellule COVID-19 :04 30 06 53 13
Police municipale :04 30 06 53 10

LES NUMÉROS D'URGENCES

TOUTES URGENCES

Numéro européen d'urgence :112
Numéro d'urgence par SMS (en cas de difficulté pour appeler en confidentialité, ou pour les personnes sourdes et malentendantes) :114

URGENCES MÉDICALES

SAMU :15
SOS Médecin (24h/24h) :3624
Centre antipoison de Marseille :04 91 75 25 25

INCENDIE

Pompiers :18

SÉCURITÉ

Police Secours :17
Gendarmerie de Calvisson :04 66 01 20 07

SOS Enfants disparus :116 000
Enfance maltraitée :119
SOS Femme battue :04 66 86 85 51
Violences conjugales :3919

URGENCES SOCIALES

SAMU Social :115

LES AUTRES NUMÉROS

ENEDIS Dépannage :09 72 67 50 30
GRDF Urgence Sécurité :09 69 32 43 24
Eau de Nîmes métropole :09 69 36 61 02
SPIE (éclairage public) :08 00 00 50 66
Déchèterie :04 66 02 54 54

LES JOURS DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES

mardi et vendredi, à partir de 5h

COLLECTE SÉLECTIVE

mercredi, à partir de 5h

Retrouvez
vos commerçants,
associations et
professionnels de santé
sur notre site internet !

www.mairie-clarensac.fr

ASSOCIATIONS



COMMERCES



SANTÉ



Clarensac
EN VAUNAGE

L'Écho du Griffon

2

JOURNAL D'INFORMATION
MUNICIPAL QUADRIMESTRIEL
DE CLARENSAC - FÉVRIER 2021
www.mairie-clarensac.fr

clarensac_ @clarensac_ facebook.com/clarensac